

## Ministère de la Culture

# FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle KULTUR|LX A.S.B.L. - ARTS COUNCIL LUXEMBOURG  
ayant son siège social à l'adresse 4 BOULEVARD ROOSEVELT  
L-2450 LUXEMBOURG  
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F12961  
(à biffer si non applicable), représentée par CATHERINE DECKER ET MICHEL WELTER  
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures  
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte  
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:

Catherine Decker

Nom:

Walter Michel

Fonction:

Présidente

Fonction:

vice-président

Date:

01.07.2021

Cachet:

**Kultur|lx** Arts Council  
Luxembourg

5-7, rue de l'Alzette  
L-4011 Esch-sur-Alzette  
T. +352 26 26 21 21 [www.kulturix.lu](http://www.kulturix.lu)

